

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE CEROU VÈRE Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D08- 26 03 2024

Convocation : 14 mars 2024

Comité Syndical du 26 mars 2024

Objet : Participation financière – Radio associative CFM Cordes- Année 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à la Salle rurale de Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| | |
|--|----|
| Nombre de Conseillers titulaires en exercice : | 26 |
| Nombre de membres titulaires présents : | 16 |
| Nombre de membres suppléants présents : | 02 |
| Nombre de pouvoir donné : | 00 |

Présents :

Mesdames MOULIADE Régine, SOULIE Christiane

Messieurs ESCOUTES Jean-Marc, PUECH Christian, MALET Christian, DALMAYRAC Gilbert, JONGBLOET François BONNET Michel, TRESSOLS Bernard, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, *CLERGUE Jean-Claude (suppléant), SOULIE Jérôme (suppléant)*

Pouvoirs

Absents : HERIN Christophe, VALIERE Jean-Paul, RUFFEL Francis,

Absents Excusés : BRIERE Alex, PAILLAS Pierre, BOHERE Jean-Christian, REDO Aline, SCHULTHEISS Pierre, AZAM Rolande, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMRCV), Mme. ROMEO Aline (SMRCV)

Le Syndicat Mixte de Rivière Cérou-Vère (SMBCV), pilote et coordonne des programmes d'actions visant à une gestion intégrée de la ressource en eau. Ces programmes pluriannuels prévoient un volet d'actions de sensibilisation et de communication à la préservation de l'eau et de l'écosystème rivière.

C'est dans ce cadre que le Syndicat Mixte et de Bassin Cérou-Vère et la Radio associative CFM Cordes propose à la population des émissions sur la thématique de la gestion des milieux aquatiques, de la prévention des inondations (GEMAPI) et la gestion intégrée de la ressource en eau.

Le président rappelle que déjà plusieurs émissions ont eu lieu depuis une dizaine d'année.

Dans ce contexte de radiodiffusion de l'information, et si le syndicat venait à utiliser les services de cette radio pour l'année 2024, l'assemblée verserait une subvention de 100 € pour l'année 2024 à la Radio associative CFM Cordes

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

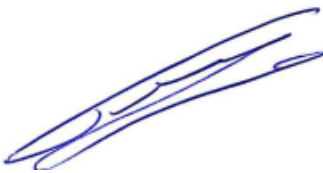
- Décide de verser une subvention de 100 € à la Radio associative CFM Cordes si le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère venait à demander la diffusion d'une émission.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

La séance est levée à 20h15.

Fait et délibéré en séance, le 26 mars 2024

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre figurent les signatures des membres présents.
Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture